

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 18 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 novembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiolière.

Date de convocation : 12 novembre 2025

Noël Fraisse donne procuration à Paul Thiolière

Eric Bordereau absent excusé

Secrétaire de séance : Marie-Christine Chaprier

**OBJET : CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS RECENSEMENT DE LA POPULATION
RÉMUNÉRATION**

Dans le cadre du prochain recensement de la population qui aura lieu du jeudi 15 janvier au samedi 14 février 2026, il convient de créer trois emplois d'agents recenseurs et de fixer la rémunération qui leur sera versée.

Le montant de la dotation forfaitaire de recensement qui sera versée à la commune de St-Julien-Molin-Molette au titre de l'enquête de recensement de 2020 s'élève à 2 036,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de créer trois postes d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet, pour la période du 15 janvier au 14 février 2026

FIXE la rémunération de l'agent recenseur chargé du district n°003 à 1 200,00 € brut

FIXE la rémunération de l'agent recenseur chargé du district n°005 à 1 300,00 € brut.

FIXE la rémunération de l'agent recenseur chargé du district n°006 à 1 300 ,00 € brut.

Ces rémunérations englobent les frais de transports et la présence aux séances de formation qui auront lieu le lundi 05 janvier et le lundi 12 janvier 2026

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'année 2026.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Marie-Christine Chaprier

